

# L'alcool et le ministère

UN DOCUMENT DE RÉFLEXION

À L'INITIATIVE DE L'EXÉCUTIF GÉNÉRAL DES  
ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA

NOVEMBRE 2013



## L'alcool et le ministère

### Introduction :

Sur le plan historique, les Assemblées de la Pentecôte du Canada (APDC) ont toujours attendu de leurs ministres et de leurs membres qu'ils s'abstiennent de boire de l'alcool<sup>1</sup>. Cela correspond à nos racines en tant que fraternité issue des traditions du mouvement de Sainteté de l'église évangélique, nées du réveil pentecôtiste il y a plus de 100 ans. Presque tout au long de notre histoire, le respect de cette attente a été pratiquement universel. À l'exception de certains membres de notre fraternité issus d'autres arrière-plans culturels où la consommation modérée d'alcool était acceptable, nos ministres s'en abstenaient et la majorité de nos membres ont suivi cet exemple.

Cet engagement à l'abstinence fut motivé par un désir d'être toujours remplis du Saint-Esprit et de ne permettre à rien de faire obstacle dans nos vies au service de Dieu et à notre témoignage auprès des perdus. L'abstinence a été considérée comme un signe de séparation d'avec le monde.

Cependant, cette abstinence quasi universelle qui a longtemps prévalu parmi les membres de nos églises n'est plus présente. Cette norme constitutionnelle pour nos membres accrédités demeure néanmoins en vigueur et reste très claire. Il est attendu de tous les titulaires d'accréditation qu'ils s'abstiennent de recourir à des substances psychotropes, ce qui inclut l'alcool sous toutes ses formes. Notre philosophie au concernant le respect de ces règles est que tous les ministres accrédités doivent vivre en accord avec ces principes dans une atmosphère de confiance et de redevabilité mutuelles (Éphésiens 5.21)<sup>2</sup>.

Le but de ce document est d'examiner la question : « Les APDC doivent-elles maintenir la norme qui exige que les ministres s'abstiennent de consommer de l'alcool ou bien est-il acceptable de boire de l'alcool avec modération? » La question est assez claire. La réponse ne l'est pas. Non seulement les croyants ont des convictions très différentes au sujet de Dieu et de la théologie, mais ils pratiquent et défendent des modes de vie qui illustrent des normes morales très divergentes<sup>3</sup>.

La question spécifique traitée dans ce document n'est pas posée directement dans les Écritures pas plus que celles-ci n'y répondent directement. Tout appel à l'abstinence en tant que valeur collective des APDC doit donc découler de principes éthiques bibliques fondamentaux qui peuvent s'appliquer à ce que Romains 14.1 appelle les « opinions ». Deux de ces principes ont été identifiés comme étant pertinent à cette question. Le premier principe considère *le contexte culturel* ou *la situation sociétale*. Le second se trouve dans l'appel de Paul à limiter notre propre liberté pour le bien des autres. C'est le principe d'un *amour sacrificiel et rédempteur*.

### La Bible

En tant que pentecôtistes et évangéliques, nous avons une haute opinion des Écritures et nous vouons obéissance à la Bible comme notre règle de foi et de pratique ultime et infaillible quand nous cherchons à adopter un point de vue sur toute question d'ordre moral ou théologique. Cet engagement nous pousse à ne pas ajouter ni retrancher quoi que ce soit à l'enseignement biblique concernant le comportement ou les croyances. Si certaines questions ayant trait à la moralité sont abordées clairement et directement dans la Bible, les Écritures ne sont pas toujours spécifiques et claires sur les questions d'« opinions », si bien que des croyants qui réfléchissent sincèrement à ces sujets peuvent parvenir à des conclusions divergentes. Tout en cherchant à rester soumis au mandat biblique, nous devons veiller à éviter deux erreurs courantes. La première consiste à ignorer les hautes exigences énoncées par Jésus quand il nous appelle à la justice.

« Car je vous le dis, si votre justice n'est pas supérieure à celle des scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » (Matthieu 5.20)

La justice intérieure que Jésus prêche dans le Sermon sur la Montagne est bien plus exigeante que la justice extérieure des Pharisiens.

La seconde erreur est la propension humaine à fixer des règles inutiles de comportement en tant que frontières communautaires qui vont au-delà de ce que Dieu lui-même a ordonné ou interdit explicitement.

## **L'alcool dans la Bible**

En faisant une évaluation positive de Jean-Baptiste et de son ministère, Jésus fait certains commentaires peu flatteurs à la foule de ceux qui l'écoutent (Luc 7.31-35; Matthieu 11.7-19). Il les compare à des enfants qui jouent aux noces ou aux funérailles et qui se plaignent quand les autres ne se réjouissent pas ou ne se lamentent pas comme l'exigerait la situation. Jésus souligne le fait qu'ils critiquaient Jean-Baptiste à cause de son mode de vie naziréen austère en même temps qu'ils le critiquaient pour ses habitudes sociales de manger et boire avec toutes sortes de gens. Ils calomniaient l'un et l'autre, traitant l'un de démon et l'autre d'ivrogne.

« Car Jean-Baptiste est venu, il ne mangeait pas de pain et ne buvait pas de vin, et vous dites : Il a un démon. Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et vous dites : C'est un homme qui fait bonne chère et un buveur de vin, un ami des péagers et des pécheurs. » (Luc 7.33-34)

Si ce texte et le fait que Jésus ait changé l'eau en vin lors des noces de Cana permettent difficilement de conclure que Jésus était abstinente, il est tout aussi peu sage de déduire de ces incidents qu'ils justifient la consommation d'alcool. Ils illustrent cependant le défi auquel nous faisons face quand nous cherchons une direction éthique directe à partir des références bibliques à l'alcool.

D'un côté, le vin est décrit comme un don de Dieu qui réjouit le cœur de l'homme (Psaume 104.15); l'espoir d'Israël est décrit comme un pays où abondent le blé et le vin, et quand

vient le temps d'adorer Dieu, son peuple doit présenter les premiers fruits de la moisson, ou les dîmes, à Dieu, sous forme de grains, de vin et d'huile (Nombres 18.12)<sup>4</sup>.

Mais d'un autre côté, les Écritures nous mettent plusieurs fois en garde contre les dangers de l'alcool sous toutes ses formes.

« Le vin est moqueur, la boisson forte est tumultueuse ;  
Quiconque s'y égare ne deviendra pas sage. » (Proverbes 20.1)

« Pour qui les Ah ? pour qui les Hélas ?  
Pour qui les querelles ? pour qui les plaintes ?  
Pour qui les blessures sans cause ? Pour qui les yeux rouges ?  
Pour ceux qui s'attardent auprès du vin,  
Pour ceux qui vont quérir des vins mélangés.  
Ne regarde pas le vin parce qu'il est d'un beau rouge,  
Qu'il donne son éclat dans la coupe Et qu'il coule aisément.  
Il finit par mordre comme un serpent  
Et par piquer comme un aspic.  
Tes yeux se porteront sur des courtisanes,  
Et ton cœur parlera d'une manière perverse.  
Tu deviendras comme un homme couché au milieu de la mer,  
Comme un homme couché sur le sommet d'un mât :  
On m'a frappé... je n'ai pas eu de mal !  
On m'a battu... je n'en ai rien su ! Quand me réveillerai-je ?...  
J'en redemande encore ! » (Proverbes 23.29-35)

L'alcool était interdit aux sacrificeurs lorsqu'ils servaient dans la tente de Dieu et l'abstinence totale était un aspect du vœu de naziréat (Lévitique 10.9; Nombres 6.3). Ceux qui dirigent sont mis en garde contre le fait que l'alcool peut altérer le jugement et mener à une perversion de la justice (Proverbes 31.4-5)<sup>5</sup>. L'enseignement est ici très clair. Ceux qui sont en position de responsabilité ne devraient pas consommer d'alcool dans l'exercice de leurs fonctions car les autres comptent sur eux pour être à leur meilleur en tout temps et parce que l'alcool peut affecter leur performance et leur jugement.

Dans le Nouveau Testament, Paul dénonce plusieurs fois l'ivrognerie comme une œuvre de la chair et la met en contraste avec le fait d'être rempli de l'Esprit. Celle-ci peut empêcher les gens d'entrer dans le Royaume de Dieu (Éphésiens 5.18; Romains 13.13; Galates 5.19; 1 Thessaloniciens 5.7). Nous concluons de par l'Écriture que, si le fait de boire de l'alcool n'était pas clairement interdit comme étant mal, elle contient de nombreux avertissements concernant ses dangers et sa nocivité; dans le cas du service sacerdotal, du leadership judiciaire et du vœu de naziréat, l'abstinence constituait la norme.

Quand Paul écrivit aux Éphésiens, son but premier n'était pas de déterminer si quelqu'un pouvait ou non consommer de l'alcool (5.18). Il voulait plutôt souligner que l'esprit de l'alcoolisme et le Saint-Esprit sont deux facettes différentes de la réponse à la question :

« Mais alors, comment devons-nous nous comporter? » Certains contrastes sont évidents; vous pouvez être insensé ou sage en tirant le meilleur profit de toute les occasions dans un monde pécheur; vous pouvez ne pas utiliser votre cerveau ou au contraire comprendre quelle est la volonté de Dieu pour votre vie; vous pouvez « vous enivrer de vin » et vivre dans la débauche ou vous pouvez « être remplis de l'Esprit »; vous pouvez vous réjouir avec vos amis chrétiens en adorant Dieu, sachant que c'est la volonté de Dieu pour vous, et vivre ainsi dans la reconnaissance pour tout ce qui est vôtre en Christ, ou vous pouvez choisir le vin et mener votre vie dans le désordre, la confusion et les conflits<sup>6</sup>.

Vous trouverez dans l'Annexe 1 un examen détaillé des références bibliques sur l'alcool.

### **Comment devons-nous donc nous comporter?**

Nous vivons dans une culture qui, dans le meilleur des cas, est moralement indifférente. Les valeurs judéo-chrétiennes sont souvent tournées en ridicule et l'église est repoussée en marge de la société. Nous sommes néanmoins le « sel » et la « lumière » qui préservent et protègent cette même société qui nous ignore. Nous devons vivre dans ce contexte moderne en disciples de Jésus qui portent un message de réconciliation et d'espoir au milieu de la violence, de la banalisation, du narcissisme, de la méchanceté et de l'indifférence égoïste face aux besoins de beaucoup dans notre monde.

Nous devons prendre de bonnes décisions quant à notre comportement et à nos habitudes de vie. Trop souvent dans notre histoire, nous pentecôtistes et évangéliques avons été connus pour *ce que nous ne faisons pas*, plutôt que pour *ce que nous faisons*. Nous n'avons pas été reconnus pour notre action sociale et notre engagement face aux maux de la société bien que nous soyons souvent parmi les premiers à répondre « présent » face aux désastres et aux tragédies. Il nous faut inverser cela. 1 Pierre 2.12 nous encourage dans ce sens :

« Au milieu des païens, ayez une bonne conduite, afin que, là où ils vous calomnient comme faisant le mal, ils voient vos œuvres bonnes, et glorifient Dieu au jour de sa visite. »

Notre réputation dans le monde doit découler de plus en plus de notre engagement face aux défis de la justice et de la pauvreté, de la protection des enfants, de la dignité humaine, de la délivrance des addictions et de bien d'autres problèmes de société auxquels le monde est confronté. Nous devons nous engager avec audace et assurance en nous impliquant dans la culture contemporaine avec une vision renouvelée et empreinte d'espérance.

Notre réponse face à la question de la consommation d'alcool doit être enracinée dans un engagement fort face aux maux de la société qui résultent de l'abus d'alcool. Nous devons continuer d'être aux avant-postes pour aider les alcooliques et les drogués à trouver délivrance et espoir par le message de l'évangile et l'aide remplie d'amour du peuple de Dieu. Non seulement ceux qui sont contrôlés par l'Esprit évitent de contribuer à la dégradation du monde, mais ils sont remplis d'une sagesse qui honore Dieu, d'un esprit de sacrifice motivé par l'amour et d'une sainte détermination à apporter l'espoir au monde.

La maîtrise de soi n'est pas une adhésion à un code de règles éthiques prescrit, mais plutôt une façon de vivre qui est enracinée en la grâce de Dieu et la puissance transformatrice de son Esprit. Pour souligner ce point, considérons la relation entre la loi et la grâce.

### **La tension entre la loi et la grâce**

La question de la relation entre la loi et la grâce et la valeur ou la légitimité de définir des règles éthiques spécifiques dans ce monde déchu a toujours été un défi pour l'Église, quasiment depuis sa naissance. Jésus et Paul ont voulu affranchir les gens de l'esclavage de règles établies par les hommes et qui contredisent ou diminuent les bons projets de Dieu pour son peuple. Mais ils ont aussi appelés les disciples de Jésus à manifester un comportement reflétant des normes plus élevées sur la base de la justice de Jésus (Matthieu 5.20).

Le Sermon sur la Montagne de Jésus offre un contraste clair entre son approche de la loi et de la grâce et celle des Pharisiens et des scribes (Matthieu, chapitres 5 à 7). Jésus n'était pas en opposition avec la Loi mosaïque, mais vint plutôt l'accomplir. Il n'a pas créé un nouveau code de lois pour ses disciples (Matthieu 5.17), mais a plutôt souligné que l'observance de la loi était une question de cœur tout autant que de comportement extérieur. En fait, il a mis la barre de ses exigences envers ses disciples plus haute en faisant de l'obéissance du cœur la véritable mesure du Royaume de Dieu. Quand on lui demanda quel était, selon lui, le plus grand commandement, Jésus répliqua :

« Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est le premier et le grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. » (Matthieu 22.37-40; cf. Marc 12.30-31; voir aussi la « loi de Christ » dans Jean 13.34; Galates 6.2 et 1 Corinthiens 9.21).

Pour Jésus, la moralité découle d'un cœur qui aime Dieu et son prochain. La loi était et demeure bonne, mais elle n'a pas le pouvoir suffisant pour produire le type de personnes que Dieu désire (cf. Romains 7.1-25). Avec Jésus, vient la grâce qui pourvoit une nouvelle façon de vivre dans laquelle un cœur régénéré donne lieu à des comportements, des attitudes et des décisions qui plaisent à Dieu.

La grâce et la loi sont souvent mises en contraste dans les lettres de Paul, la loi y étant parfois évoquée comme l'antithèse de la grâce, mais d'autres fois présentée comme étant bonne (Galates 5.4; Romains 7.12; 1 Timothée 1.8). À certains moments, les auteurs du NT semblent indiquer que l'obligation d'observer quelque loi que ce soit a cessé, puisque la grâce est venue par Christ (Jean 1.17; Galates 3.19-25), que les croyants ne sont plus « sous la loi » (Romains 6.14); en fait, la loi est sans force pour aider quelqu'un à vivre la vie chrétienne (Romains 7.1-25). Mais les chrétiens sont par ailleurs appelés à adhérer à certaines lois, règles et principes en relation avec le salut<sup>7</sup>. Il semble donc exister une tension apparente, voire une ambiguïté dans le Nouveau Testament quant à la pertinence et la praticabilité de la loi dans la vie chrétienne, si bien qu'il n'est pas toujours évident d'en

déduire ce que doit en être l'application pratique pour les chrétiens en termes de morale chrétienne et d'éthique comportementale.

La question n'est donc pas tant celle de la justification par la grâce au moyen de la foi que celle des tensions au quotidien entre croyants du NT; voilà ce qui est au centre de notre discussion entre la loi et la grâce.

Comment se fait-il donc que, d'un côté, la loi semble être englobée par la grâce, mais que, d'un autre côté, il ait semblé approprié aux conducteurs spirituels du NT d'imposer certaines règles aux croyants? Une façon de résoudre cette tension consiste à faire appel à des « principes » plus larges qui soulignent certaines limites à la liberté que la grâce apporte<sup>8</sup>.

Il faut également noter que, lorsque nous considérons les valeurs et les principes sur la base desquels nous prenons nos décisions, nous devons tenir compte du fait qu'ils n'ont pas tous le même poids. Il est facile d'adopter une position qui semble justifiée sur la base d'un principe moindre tout en négligeant d'autres principes plus importants. Il peut être approprié et même facile de prendre position sur la base de principes en rapport avec notre liberté personnelle en Christ sans prendre suffisamment en compte le bien-être des autres au sein du corps de Christ. En fait, en évaluant la valeur relative de nos principes dans nos prises de décision, l'exemple de Jésus se sacrifiant pour les autres est un exemple motivant et digne d'être suivi. L'amour rédempteur est une valeur supérieure qui a précédence sur les libertés individuelles dont nous jouissons en tant que nouvelles créatures rachetées qui vivent dans ce beau monde que Dieu a fait.

La question qui nous occupe est de savoir s'il existe quelque raison dans nos temps modernes d'invoquer des règles qui s'appliqueraient aux ministres APDC concernant la consommation d'alcool. Y a-t-il des raisons contextuelles de s'attendre à d'autres normes aujourd'hui qu'au temps de Jésus? En quoi cette question est-elle en rapport avec la loi et la grâce? Le principe de l'amour rédempteur et qui s'impose des sacrifices s'applique-t-il dans ce cas?

### **La contextualisation : considérer notre situation sociétale**

Tout règlement, toute loi, toute directive ou tout principe adopté par l'église au cours de l'histoire et qui va au-delà des instructions claires des Écritures doit toujours être compris par rapport à un temps et un lieu particuliers dans l'histoire. En tant que tel, il doit toujours pouvoir être remis en question. L'église doit discerner, par l'Esprit, les attentes appropriées concernant le comportement chrétien dans tel ou tel contexte historique, culturel ou social. Il s'agit là de l'application du « principe contextuel » évoqué plus tôt dans ce document.

Le problème de l'alcool au 21<sup>e</sup> siècle au Canada est-il une raison suffisante pour que les APDC attendent de leurs ouvriers accrédités qu'ils s'abstiennent de l'alcool, adressant par là-même un message à notre société?

Aujourd'hui, les Canadiens vivent dans une culture qui accorde beaucoup de valeur à la consommation de l'alcool. Nos enfants et nos jeunes vivent constamment sous la pression de leurs pairs qui les pousse à considérer la boisson comme un élément central de leur vie<sup>9</sup>. En fait, notre société adresse à notre jeunesse des messages mêlés et confus. D'un côté, elle punit sévèrement les contrevenants qui boivent et conduisent, mais d'un autre côté, elle montre comme il est « cool » pour des jeunes de conduire pour se rendre à leurs partys où l'alcool sera non seulement bien présent mais même central.

L'abus d'alcool au Canada est un problème de société significatif, en particulier parmi les jeunes. Si l'on considère juste les élèves de 12<sup>e</sup> année, environ la moitié (de 41 à 55 %) disent avoir consommé cinq verres ou plus en une seule occasion. Le taux de boisson excessive est environ trois fois plus élevé parmi les jeunes de 15 à 24 ans que parmi les adultes de 25 ans et plus<sup>10</sup>.

Faisant référence au contexte nord-américain au sens large, une commission de l'éthique et de la liberté religieuse des baptistes du sud rapporte ce qui suit dans le cas des États-Unis :

Selon un sondage USA Today/HBO, 20 % des Américains disent « avoir un proche qui, à un moment ou l'autre, a été dépendant de l'alcool ou de drogues. Cela se traduit par environ 40 millions d'adultes américains dont un conjoint, un parent, un frère, une sœur ou un enfant lutte avec une addiction ». L'Institut national US de la santé estime que 17,6 millions de personnes, soit un adulte sur 12, abuse de l'alcool ou en est dépendant.

Les problèmes liés à l'alcool coûtent à la société américaine plus de 184 milliards de dollars par an en soins de santé, justice criminelle, services sociaux, dégâts sur la propriété et autres frais de perte de productivité. L'alcool est un facteur qui intervient dans près de 105 000 morts annuelles aux États-Unis et un facteur essentiel de tout un éventail de problèmes de santé et de souffrance humaine. Il s'agit notamment de divers cancers, maladies du foie, alcoolisme, troubles mentaux, accidents de la route, violence, crime, abus conjugal ou sur les enfants, noyades et suicides<sup>11</sup>.

L'organisme MADD, Mothers Against Drunk Driving (Mères contre la conduite en état d'ivresse), rapporte que 1 074 des 2 575 décès sur la route au Canada en 2009 résultait de la conduite avec facultés affaiblies<sup>12</sup>. En fait, on estime que de 4 à 5 millions de Canadiens s'adonnent à la boisson avec des risques élevés, reliés aux accidents de la route, aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale et à d'autres problèmes de santé, problèmes de famille, crime et violence<sup>13</sup>.

L'Institut national sur l'abus d'alcool et l'alcoolisme aux États-Unis a nommé un groupe d'intervention pour faire face spécifiquement au problème de la boisson sur les campus universitaires. Le rapport note que le problème de la boisson est d'ordre culturel : « La tradition de la boisson est devenue une sorte de culture faite de croyances et de coutumes, profondément ancrée dans l'environnement que fréquentent les étudiants à l'université. » La coutume transmise d'une génération à l'autre consistant à boire renforce la notion chez

les étudiants que l'alcool est un ingrédient nécessaire à la réussite sociale. Ces croyances et les attentes qu'elles génèrent exercent une très forte influence sur le comportement des étudiants à l'égard de l'alcool<sup>14</sup> ». Les statistiques sont pour le moins bouleversantes.

Morts : 1 825 étudiants âgés de 18 à 24 ans sont morts suite à des blessures involontaires liées à la consommation d'alcool, y compris les accidents de la route.

Blessures : 599 000 étudiants âgés de 18 à 24 ans ont été blessés accidentellement sous l'influence de l'alcool.

Agressions : 696 000 étudiants âgés de 18 à 24 ans sont agressés par un autre étudiant qui est sous les effets de l'alcool.

Abus sexuels : 97 000 étudiants âgés de 18 à 24 ans sont victimes d'agressions sexuelles ou de la drogue du viol en relation avec l'alcool<sup>15</sup>.

Judith Ramaley, ancienne présidente de l'Université du Vermont, déclare que « la consommation d'alcool excessive chez les mineurs a des effets négatifs sur tout ce que nous essayons de réaliser en tant qu'université. Elle compromet l'environnement éducatif, la sécurité de nos étudiants, la qualité de vie sur le campus, notre relation avec la ville et le gouvernement ainsi que notre réputation<sup>16</sup> ».

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime qu'environ 2 milliards de personnes dans le monde consomme de l'alcool et que 76,3 millions d'entre elles souffrent de troubles diagnostiquables reliés à l'alcool<sup>17</sup>. Les remarques faites en conclusion du rapport sur l'alcool de l'OMS sont un résumé simple de l'énorme problème que représente l'alcool à travers le monde.

L'alcool n'est pas un produit ordinaire. S'il est porteur d'une connotation de plaisir et de sociabilité dans l'esprit de beaucoup, les conséquences néfastes de son usage sont diverses et répandues. Comme rapporté dans ce document, au niveau mondial, les problèmes liés à l'alcool exercent une pression énorme dans bien des vies et des communautés de nombreux pays, en particulier dans le monde en voie de développement. La recherche a montré qu'en extrapolant à partir des tendances historiques, le rôle de l'alcool en tant que facteur majeur dans le fardeau que représente la maladie ira en s'accroissant dans l'avenir. Les tendances les plus inquiétantes sont celles qui montrent les augmentations de volume de la boisson prévues pour les régions du monde les plus peuplées (ex : la Chine et l'Inde) et la tendance émergeante de comportements plus risqués et néfastes par rapport à la boisson surtout parmi les jeunes<sup>18</sup>.

Nos temps sont différents des temps bibliques. Non seulement l'abus d'alcool est-il de nos jours un problème social significatif, mais nous connaissons bien mieux ses effets sur la société qu'il n'en était connus aux temps bibliques. Il est clair que des millions et des millions se livrent à la boisson et détruisent ainsi leur vie, leur famille et leurs entreprises.

En tant que disciples de Jésus, cela doit nous préoccuper et nous devons non seulement nous engager à venir en aide à ceux qui sont dépendants de l'alcool, mais aussi adresser un message clair à notre société.

À titre de comparaison avec le rôle de l'alcool dans notre culture, les cultures païennes du premier siècle étaient saturées d'idolâtrie religieuse et l'église mit tout en œuvre pour s'assurer que les croyants d'origine païenne, sans être contraints d'adopter toutes les coutumes juives qui distinguaient les Juifs de leurs voisins païens, adoptèrent certaines limites claires vis-à-vis du problème de l'idolâtrie. De même, compte-tenu de l'emphase placée sur l'alcool dans notre société, l'abstinence servira de pratique à contre-courant de la culture, un non-conformisme radical qui indique clairement que la conception de ce monde ne contrôle pas nos actions. L'abstinence offre un exemple et une alternative à la réalité d'une société « saturée par l'alcool ».

En tant que disciples de Jésus, nous sommes tenus de vivre selon des normes plus élevées. Une plus grande conscience sociale face au problème de la consommation d'alcool devrait ainsi marquer notre engagement de disciples réfléchis.

### **Le principe de l'esprit de sacrifice que génère l'amour : l'amour restreint la liberté**

La question que ce document traite est de savoir si le principe de ne pas être une occasion de chute pour les autres peut être appliqué en rapport avec le fait de boire de l'alcool. Car si tout ce que Dieu a créé est bon, tout n'est pas bon en tout temps (1 Timothée 4.4; Romains 14.20). Paul nous donne des raisons d'appliquer ce principe à ce sujet en 1 Corinthiens 10 :

« Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, et quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. Ne soyez une pierre d'achoppement ni pour les Grecs, ni pour les Juifs, ni pour l'Église de Dieu, comme moi aussi je me rends agréable en tout et à tous, cherchant non mon avantage, mais celui du plus grand nombre, afin qu'ils soient sauvés. » (1 Corinthiens 10.31-33)

« Il est bien de ne pas *manger de viande*, de ne pas *boire de vin*, et de s'abstenir de ce qui pour ton frère est une cause d'achoppement, de chute ou de faiblesse. » (Romains 14.21, italiques ajoutées)

Nous avons déjà relevé le fait que le vin est une bénédiction de Dieu tel que démontré dans ses provisions à la vie, y compris le fruit de la vigne. La question qui nous occupe a trait au bien-fondé de boire de l'alcool en référence aux effets qu'il peut avoir non seulement sur celui qui boit, mais aussi à l'impact que cela peut avoir sur les autres. Dans la Bible, les « faibles » dans la discussion sur les aliments offerts aux idoles étaient ceux qui ne comprenaient pas bien que la viande était bonne puisque créée par Dieu. Alors que la discussion passe de ce que nous mangeons à ce que nous buvons, il y a des différences essentielles.

Certes, Paul affirme avec conviction dans Romains 14.14 : « Je sais et je suis persuadé dans le Seigneur Jésus, que rien n'est impur en soi. » Mais quand nous parlons du vin, nous

parlons d'une substance dont nous savons qu'elle diminue les capacités humaines, qu'elles soient cognitives, émotionnelles et physiques. Il est également un fait médical avéré que l'alcool a des qualités addictives et que beaucoup succombent à son pouvoir et à ses tendances destructives. Certains sont particulièrement vulnérables à la nature addictive de l'alcool à cause d'une prédisposition génétique qui les rend plus susceptibles de tomber sous le potentiel destructif de l'alcool. Il existe donc une différence inhérente entre l'alcool et la viande.

Dans notre discussion sur l'alcool, les faibles sont non seulement ceux qui sont vulnérables à la tentation de l'alcool, mais aussi ceux pour lesquels l'alcoolisme est une maladie. Il ne suffit pas d'acquérir une meilleure compréhension de la théologie pour devenir un frère plus fort. La faiblesse peut ici être comprise comme un handicap physique. Les principes énoncés par Paul sont applicables à la consommation d'alcool. Le contexte moderne dans lequel l'alcool est non seulement une force destructrice de la société mais une faiblesse physique reconnue fait de la question du frère « faible » un élément très pertinent.

L'appel aux leaders à choisir l'abstinence peut être justifié sur le principe de l'amour qui génère un esprit de sacrifice; celui-ci demande aux croyants qui sont libres à l'égard de l'emprise de l'alcool de s'en abstenir à cause de ceux parmi nous qui peuvent souffrir de la maladie de l'alcoolisme, à cause de nos jeunes qui subissent beaucoup de pression de la part de leurs pairs pour les voir se conformer à une image qui est un mensonge et à cause de ceux qui ne connaissent pas Christ et qui pourraient être amenés à chuter de par notre usage modéré d'alcool.

Le principe de l' « amour rédempteur » devrait nous motiver à être prêts à sacrifier notre liberté de notre propre gré. En tant que leaders, nous devons parfois faire des choix qui nous coûtent. Nous devons choisir la générosité plutôt que l'avarice, de donner de notre temps et de notre vie pour les perdus plutôt que d'être égoïstes et dans ce cas, de choisir l'abstinence plutôt que la modération.

Notre motivation n'est pas la séparation dans le but de nous distinguer. Nous ne réagissons pas contre notre culture pour être différents. Nous voulons plutôt nous distinguer parce que nous sommes comme notre Dieu et que nous sommes remplis de l'Esprit d'amour. Et l'amour agit de façons radicales. Nous sommes donc avant tout motivés non par le légalisme ni par nos règles passées, mais par un amour profond pour d'autres êtres humains. Nous sommes des gens de l'Esprit et parce que nous avons rencontré l'Esprit d'amour, nous vivons dans une attitude nouvelle envers ceux qui nous entourent.

### **Observations finales : à cause des autres, ne buvez pas**

Ce document propose aux APDC des raisons de maintenir le critère selon lequel les titulaires accrédités ne doivent pas consommer d'alcool. Nous avons donné deux raisons essentielles. Premièrement, nous vivons dans une société saturée par l'alcool qui détruit les familles et les gens dans des proportions énormes. Nous offrons donc l'abstinence de toute consommation d'alcool comme une alternative culturelle qui protègera les autres des

dangers inhérents associés à l'abus d'alcool. Deuxièmement, nous avons suggéré le fait que limiter ainsi notre liberté est un principe énoncé par les Écritures. Nous sommes appelés à donner notre vie pour le bien de notre frère comme un acte suprême d'amour.

L'alcool est une drogue qui altère l'esprit. Le jugement et les capacités cognitives sont rapidement brouillés par un apport d'alcool, aussi minime soit-il. Les lois de notre pays en tiennent compte, si bien que nous sommes presque au niveau de la tolérance zéro en ce qui concerne l'alcool au volant. Il est reconnu que même un peu d'alcool suffit à diminuer notre vigilance mentale et nos réactions physiques. Il faut très peu d'alcool avant que les capacités de l'individu à prendre des décisions rapides et de réagir de manière appropriée soient affaiblies. Il est évident que la clarté de la retenue morale est amoindrie par les effets de l'alcool sur l'esprit et le corps. Il est clair que l'alcool peut nous empêcher d'accomplir notre appel à faire la volonté de Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, notre pensée et notre force. Et lorsque notre consommation d'alcool peut faire chuter notre frère plus faible, nous ne l'avons pas aimé comme nous-même comme le demande le deuxième plus grand commandement.

Notre appel à l'abstinence n'est pas fondé sur la conclusion que la Bible interdit directement de boire quelque boisson alcoolisée, mais sur le fait que la Bible appelle les leaders, ceux qui sont forts dans la foi, à limiter leurs libertés et à faire des sacrifices à cause des autres. Ils doivent agir de la sorte à la fois pour les faibles en Christ, surtout les jeunes qui sont potentiellement mis en danger par notre exemple et pour ceux qui ont besoin d'être délivrés de ce fléau qui constitue un des plus grands problèmes de notre société.

L'alcool au Canada est un sérieux problème de dépendance et nos enfants et nos jeunes vivent constamment sous la pression de leurs pairs pour lui donner une place importante dans leur vie; nous appelons donc les leaders au sacrifice, eux qui sont des exemples de maîtrise de soi et des personnes sensibles aux tentations de ceux qui les voient comme leurs modèles.

Notre contexte culturel et celui du monde dans lequel nous vivons et travaillons fait face à l'épidémie de l'abus d'alcool, épidémie qui place les faibles qui sont parmi nous en danger. La marque d'un disciple radical de Jésus est le « non-conformisme » face à la mentalité du monde. Il nous faut manifester un engagement radical en tant que disciples afin de démontrer une façon de vivre qui constitue une contre-culture.

Quand un don de Dieu a été transformé en malédiction, l'église se doit de montrer une alternative, une autre façon de vivre. Notre alternative consiste à nous abstenir de l'alcool. Nous vivons dans un monde qui nous offre tant d'autres bonnes options qui nous permettent de « manger, boire et nous réjouir »! L'alcool est plus que jamais un produit inutile pour pouvoir jouir de la bonté de Dieu. Il existe un énorme potentiel de dérive par l'alcool avec très peu de gain en termes de sa capacité effective à réjouir le cœur. Nous vivons en des temps où il y a tant de moyens de jouir de la création qu'il semble tout à fait insensé d'en choisir un qui représente un tel potentiel de risques de dérive. Les leaders des églises devraient donc être prêts à limiter leur « liberté » personnelle. Une telle restriction

de liberté démontre l'acceptation du formidable principe chrétien selon lequel les droits et les besoins des autres ont un statut supérieur à nos propres libertés de jouir de la création de Dieu.

« Moi aussi je me rends agréable en tout et à tous, cherchant non mon avantage, mais celui du plus grand nombre, afin qu'ils soient sauvés. » (1 Corinthiens 10.33)

## Bibliographie

- Buntain, D. N. "The Curse of Liquor," *The Pentecostal Testimony*, 15 October 1942, 3.
- Canadian Council on Substance Abuse. *Cross-Canada Report on Student Alcohol and Drug Abuse, Report in Short*, Ottawa, ON, 2011.
- CBC News. *Alcohol by the Numbers*, 15 October 2008. Online resource: <http://www.cbc.ca/news/canada/story/2008/10/10/f-alcohol-numbers.html>.
- Cranfill, J. B. "The preacher and His Health," *The Pentecostal Testimony*, 15 March 1942, 12.
- Dunn, James D. G. *The Acts of the Apostles*, 1st U.S. ed., *Narrative Commentaries*. Valley Forge, PA: Trinity Press International, 1996.
- Horrell, Leo. *Children of Wrath: New School Calvinism and Antebellum Reform*. Toronto, ON: Scholarly Book Services Inc., 2002.
- Lang, Richard and Duke, Barrett. "The Christian and Alcohol," *Criswell Theological Review*, Vol. 5, Issue 2 (Spring 2008): 19-38.
- Morris, Leon. *1 Corinthians*, Revised ed., *The Tyndale New Testament Commentaries* 7. Grand Rapids, MI: Eerdmans, 1985.
- National Alcohol Strategy Working Group. *Reducing Alcohol-Related Harm in Canada*, Ottawa, ON: 2007.
- National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism: College Task Force. *College Drinking: Changing the Culture*, NIAAA, 2008.
- Rutger C. M. E., Engels, Roel Hermans, Rick B. van Baaren, Tom Hollenstein and Sander M. Bot. "Alcohol Portrayal on Television Affects Actual Drinking Behaviour," *Alcohol and Alcoholism* (2009) 44 (3): 244-249.
- Schreiner, T. R. "Law: II. In the New Testament." In *New Bible Dictionary*, 3rd ed., edited by I. Howard Marshall, Donald J. Wiseman and J. I. Packer, Downer's Grove, IN: InterVarsity Press, 1996.
- Stringer, J. H. "Grace, Favour." In *New Bible Dictionary*, 3rd ed., edited by I. Howard Marshall, Donald J. Wiseman and J. I. Packer, Downer's Grove, IN: InterVarsity Press, 1996.
- Stronstad, Roger. *The Charismatic Theology of St. Luke*. Peabody, MA: Hendrickson, 1984.
- Task Force of the National Advisory Council on Alcohol Abuse and Alcoholism. *A Call to Action: Changing the Culture of Drinking at US Colleges*, National Institutes of Health:

U.S. Department of Health and Human Services. April 2002  
[www.collegedrinkingprevention.gov](http://www.collegedrinkingprevention.gov).

Tenney, Merrill C., ed. *The Zondervan Pictorial Encyclopedia of the Bible*. Grand Rapids, MI: Zondervan, 1978.

U.S. Department of Justice. *Youth Drinking Rates and Problems: A Comparison of European Countries and the United States*, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, May 2005, 1-4.

World Health Organization. *Global Status Report on Alcohol*, 2004: 11-12, 33-34.

Willimon, William H. *Acts, Interpretation, a Bible Commentary for Teaching and Preaching*. Atlanta: John Knox Press, 1988.

Witherington , Ben *The Acts of the Apostles: A Socio-Rhetorical Commentary*, Grand Rapids, MI: Eerdmans, 1998.

Wright, N. T. *After You Believe: Why Christian Character Matters*, 1st ed. New York. NY: HarperOne, 2010.

## Notes

---

<sup>1</sup> L'attitude traditionnelle parmi les pentecôtistes à l'égard de l'usage de l'alcool est reflétée dans un éditorial intitulé "The Curse of Liquor" (La malédiction de la boisson) dans *The Pentecostal Testimony* (15 Octobre 1942, 3 – probablement écrit par le Surintendant général des APDC, D. N. Buntain) :

Tous les pentecôtistes savent que n'importe qui peut voyager à travers le monde et ne jamais être invité à boire un verre d'alcool par qui que ce soit parmi les millions de membres sauvés de ce mouvement. Quand on rencontre Christ comme son Sauveur et qu'on cherche à suivre sa volonté, il nous appelle à renoncer à toute boisson enivrante. Quelle délivrance! Quelle joie que d'être sauvé du monde et de ce qu'il offre aux hommes qui ont soif et qui sont dans de grands besoins! Mais la Bible nous dit que nous sommes les gardiens de notre frère. Ainsi, si nous n'avons pas besoin d'enseigner de la plateforme que les personnes réellement sauvées doivent faire preuve de tempérance, nous avons un devoir envers les inconvertis. À cette fin, nous devrions mettre de temps en temps en garde les croyants contre le démon de la boisson qui cherche à asservir tous ceux qui s'en approchent.

Les grandes organisations pentecôtistes soeurs ont également des positions claires contre l'usage de l'alcool. Exemples :

### Assemblées de Dieu des États-Unis, Springfield (Missouri)

[http://ag.org/top/Beliefs/Position\\_Papers/pp\\_downloads/pp\\_4187\\_abstinence.pdf](http://ag.org/top/Beliefs/Position_Papers/pp_downloads/pp_4187_abstinence.pdf)

Pour deux raisons, nous exhortons tous les croyants à éviter l'instrument satanique qu'est l'alcool qui détruit des vies, damne des âmes et afflige la société : (1) Un examen attentif des Écritures nous met sévèrement en garde contre les boissons enivrantes et nous appelle à nous séparer de ce mal afin de mieux servir Dieu et les hommes; et (2) les abus actuels dans notre société et les outrages publics dus au coût élevé de l'alcool en termes de misère humaine, de morts et de destruction de biens crient vers l'église de Jésus-Christ avec urgence pour qu'elle s'oppose fermement à tout recours de quelque sorte à toute boisson qui afflige insidieusement et lie les corps et les esprits des hommes et des femmes.

### Église de Dieu, Cleveland (Tennessee)

---

<http://www.churchofgod.org/index.php/practical-commitments/behavioral-temperance>

Un des principaux bienfaits de notre liberté en Christ est d'être affranchi de la domination de forces négatives (Jean 8.32, 36; Romains 6.14; 8.2). Il nous est conseillé de ne pas nous remettre sous le joug de l'esclavage (Galates 5.1). Un chrétien doit donc s'abstenir entièrement de toute boisson alcoolisée et de toute autre forme de substances chimiques créant une dépendance et affectant l'esprit; de plus, il doit s'abstenir de toute activité (telle que les jeux d'argent ou la glotonnerie) qui souille le corps qui est le temple de Dieu ou qui domine et asservit l'esprit qui a été libéré en Christ (Proverbes 20.1; 23.20-35; Ésaïe 28.7; 1 Corinthiens 3.17; 5.11; 6.10; 2 Corinthiens 7.1; Jacques 1.21).

**International Pentecostal Holiness Church, Oklahoma City (Oklahoma)**

[http://www.ipcc.cc/position%20statements.htm#ALCOHOL,\\_TOBACCO,\\_&\\_DRUGS](http://www.ipcc.cc/position%20statements.htm#ALCOHOL,_TOBACCO,_&_DRUGS)

La défense de l'abstinence est bien établie quand il s'agit des réalités de l'alcool, du tabac et de l'usage de drogues. Le chrétien est appelé à un standard plus élevé de maîtrise de soi et de renoncement à soi-même concernant ces choses qui ne sont pas bénéfiques à son bien-être physique ou spirituel. Se faire le défenseur à quelque niveau que ce soit d'un « usage modéré » de l'alcool, de narcotiques ou du tabac revient à être insensible au poids de l'Écriture et aux présents dangers de notre société. Les chrétiens réalisent le besoin pressant d'un témoignage pur devant notre monde. Comme le disait l'apôtre Paul : « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable. Ne vous conformez pas au monde présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, agréable et parfait » (Romains 12.1-2).

**Open Bible Standard Churches, Des Moines (Iowa)**

<http://www.hopeopenbible.net/vsItemDisplay.dsp&objectID=57BDF06F-99F7-45C4-ABF7DEB18A39AA72&method=display>

La position historique des Open Bible Standard Churches concernant la consommation d'alcool et de tabac a été de prôner l'abstinence. Nous réaffirmons ici cette position pour les croyants des OBS aux États-Unis d'Amérique.

<sup>2</sup> Toutes les citations bibliques sont tirées de la version Segond dite à la Colombe, sauf autre indication.

<sup>3</sup> Si les chrétiens évangéliques qui se réclament des traditions anabaptistes et du mouvement dit de sainteté défendent l'abstinence de l'alcool, certaines branches du christianisme croient que la consommation d'alcool avec modération est tout à fait acceptable. Le judaïsme et ses racines bibliques hébraïques requièrent l'usage de vin alcoolisé pour les cérémonies religieuses telles que le *kiddush* [soulignant la sainteté du jour] et la *havdallah* [marquant la fin de cette occasion] au *Shabbat* et lors de festivals du calendrier juif. En fait, toute *mitzvot* [bonne action] peut être célébrée avec un verre de vin. L'islam, autre religion « abrahamique », adopte une position différente par rapport à l'alcool. Bien que les musulmans aient un certain respect pour la Bible, leur abstinence est fondée sur un passage du Coran... Les religions philosophiques telles que le bouddhisme et l'hindouisme prennent également position contre l'usage de l'alcool...

<http://www.hinduism.co.za/sin.htm>

<sup>4</sup> Pour une discussion sur les mots bibliques traduits par « vin », référez-vous à l'Annexe 1.

<sup>5</sup> Proverbes 31.6-7 est possiblement le passage biblique le plus énigmatique au sujet de l'alcool. Dans ce passage, la personne à laquelle il est fait référence est le roi Lemuel à qui le conseil suivant est donné : « Donnez des boissons fortes à celui qui pérît et du vin à celui qui a l'amertume dans l'âme ; qu'il boive et oublie sa pauvreté, et qu'il ne se souvienne plus de sa peine. » Les mots « boissons fortes » (*shekar*) et « vin » (*yayin*) sont les mots hébreuques les plus courants pour décrire les boissons alcoolisées. Une lecture superficielle de ce texte pourrait conduire le lecteur à en déduire qu'il est permis de boire de l'alcool.

---

Techniquement parlant, cela est vrai. Mais si ce passage permet l'usage de l'alcool, il est essentiel de regarder de plus près ce qu'il dit précisément.

D'abord, le passage établit un contraste délibéré entre ce que le roi ne devrait pas faire et ce que les autres peuvent faire. La structure littéraire employée montre clairement les obligations du roi par rapport à l'alcool. Au verset 4, il est dit au roi : « Ce n'est pas aux rois, Lemuel, ce n'est pas aux rois de boire du vin(*yayin*), ni aux princes de rechercher des boissons fortes (*shekar*) » (Richard Lang and Barratt Duke, "The Christian and Alcohol" *Criswell Theological Review*, Spring 2008: 24-25).

<sup>6</sup> Le mot grec *asotia* traduit par « débauche » dans Éphésiens 5.18 ne se retrouve que deux fois ailleurs dans le Nouveau Testament : Tite 1.6, « inconduite » (Semeur) et 1 Pierre 4.4, « corruption » (Darby).

<sup>7</sup> Les exemples sont nombreux dans les lettres de Paul, couvrant divers sujets allant du voile de la femme (1 Timothée 2.9-10), à la soumission au gouvernement (Romains 13.1-6), au fait d'éviter l'immoralité sexuelle et ceux qui la pratiquent (1 Corinthiens 5.1-12), aux poursuites judiciaires contre d'autres croyants (1 Corinthiens 6.1-11) et d'autres directives diverses (Éphésiens 4.25-5.21). Dans les Colossiens, Paul défend d'un côté la liberté à l'égard de certaines règles humaines (Colossiens 2.6-23) mais donne ensuite des règles pour la vie chrétienne (Colossiens 3.1-4.6). Pour compliquer un peu plus les choses en apparence, Paul appelle les croyants à vivre « sous la loi de Christ » (l'amour) (1 Corinthiens 9.21; Galates 6.2). Ailleurs, il exhorte les croyants à éviter l' « impureté » (Romains 6.19). Rien d'étonnant à ce qu'il soit difficile de réconcilier ces divers types de textes bibliques. En plus de cela, il existe un débat pour définir quelles sont les lois, s'il y en a, qui ont cessé d'être en vigueur pour les chrétiens. Par exemple, les chrétiens sont-ils tenus de suivre les lois morales de l'Ancien Testament, tout en étant affranchis de toute obligation envers les lois cérémonielles et alimentaires? Voir à ce sujet Schreiner, "Law: II. In the New Testament," 676-677.

<sup>8</sup> En même temps, comme N.T. Wright le souligne, nous avons besoin d'être très prudents en adoptant cette forme de raisonnement. Les principes sont, après tout, de simples lois de généralisation. Certes, étant plus généraux, les principes peuvent s'appliquer à davantage de situations; mais même là, de nouveaux contextes historiques et culturels vont immanquablement surgir, contextes dans lesquels ces principes seront étranges, n'ayant pas de sens et ayant pour résultat le déni de la liberté qu'apporte la grâce. Chercher des principes universels revient, semble-t-il, à assujettir la grâce à la loi, même s'il s'agit de lois plus générales. Voir N. T. Wright, *After You Believe: Why Christian Character Matters*, 1st ed. New York: Harper One, 2010, 4-7.

<sup>9</sup> Selon une étude comparative publiée par le Bureau du département de la justice pour mineurs et de la prévention de la délinquance juvénile, les jeunes Européens ne boivent pas de façon plus responsable que ceux des États-Unis. En comparaison avec les jeunes Américains :

- Un plus grand pourcentage de jeunes de pratiquement tous les pays d'Europe déclare avoir bu dans les 30 derniers jours.
- Un plus grand pourcentage de jeunes déclare avoir bu cinq verres de suite ou plus.
- Environ la moitié des pays européens ont des taux d'ivresse parmi les jeunes supérieurs à ceux des jeunes aux États-Unis.

L'Europe est couramment considérée comme un exemple en matière de libéralisme quant aux lois sur l'âge légal pour boire de l'alcool et aux attitudes qui encourageraient les jeunes à boire de manière responsable. On tient souvent pour acquis que les jeunes Européens apprennent à boire de façon plus responsable que les jeunes Américains. Mais les rapports suivants indiquent que ces suppositions sont erronées :

U.S. Department of Justice, *Youth Drinking Rates and Problems: A Comparison of European Countries and the United States*, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention), May 2005: 1-4.

World Health Organization *Global Status Report on Alcohol*, 2004: 11-12, 33-34.

<sup>10</sup> Health Canada: "Drug and Alcohol Use Statistics" 2011. [www.hc-sc.gc.ca](http://www.hc-sc.gc.ca)

---

<sup>11</sup> Richard Lang and Barratt Duke. "The Christian and Alcohol," *Criswell Theological Review*, Spring 2008, 21.

<sup>12</sup> MADD, "The Magnitude of the Alcohol/Drug-Related Crash Problem in Canada: Overview." [www.madd.ca/](http://www.madd.ca/)

<sup>13</sup> Health Canada: "Drug and Alcohol Use Statistics" 2011. [www.hc-sc.gc.ca](http://www.hc-sc.gc.ca)

<sup>14</sup> National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism: College Task Force. *College Drinking: Changing the Culture*, NIAAA, 2008.

<sup>15</sup> Ibid

<sup>16</sup> Ibid

<sup>17</sup> World Health Organization, Global Status Report on Alcohol 2004, 7  
[http://www.who.int/substance\\_abuse/publications/global\\_status\\_report\\_2004\\_overview.pdf](http://www.who.int/substance_abuse/publications/global_status_report_2004_overview.pdf).

<sup>18</sup> World Health Organization, Global Status Report on Alcohol 2004, 73.